

VOUS DITES DANS VOTRE LIVRE A LA PAGE 15 JE CITE :

Nous citerons par exemple certaines de ces réglementations :

- mêmes droits et mêmes devoirs que l'homme au plan spirituel et au plan intellectuel ;
- mêmes droits d'avoir une activité sociale ou professionnelle ;

◆ **REPONSE :**

Ça démarre fort !

Mêmes droits et mêmes devoirs que l'homme au plan spirituel et au plan intellectuel ;

C'est une énorme hérésie que de dire, que la femme et l'homme ont les mêmes droits et devoirs tant sur le plan spirituel qu'intellectuel !

Le Prophète a dit : « *Je n'ai jamais vu, parmi les êtres faibles en intelligence et en religion, personne qui, mieux que l'une de vous, fasse perdre la tête à un homme énergique. En quoi, reprirent-elles, Ô Envoyé de Dieu, consiste l'infériorité de notre intelligence et de notre religion. Est-ce que le témoignage de la femme n'équivaut pas seulement à la moitié de celui d'un homme ? répliqua le Prophète. Certes oui, dirent les femmes ; Eh ! bien, ajouta le Prophète, cela tient à l'infériorité de leur intelligence. Est-ce que, aussi, quand elles ont leurs menstrues, les femmes ne cessent pas de prier et de jeûner ? Certes répliquèrent-elles, eh bien cela, c'est à cause de l'infériorité de leur religion »*
(Boukhari tome 1 page 112 et 113)

Ce qui prouve parfaitement bien, que la femme n'est pas l'égal de l'homme, en conséquence de quoi, elle ne peut prétendre aux mêmes fonctions que l'homme. De plus, tout le monde sait qu'une femme ne peut gouverner un état, être calife, général, et bien d'autres fonctions exclusivement réservées aux hommes.

M'expliquer clairement sur la question, serait beaucoup trop long, c'est pourquoi, je vous invite si vous souhaitez en s'avoir plus sur la question, à vous référer aux livres de sources.

Il est pourtant évident, que l'homme a des contraintes intellectuelles et religieuses, que la femme n'a pas et n'aura jamais ! Vouloir faire de la femme l'égal de l'homme, tant sur le plan intellectuel que religieux, est un crime à l'encontre de l'islam et plus généralement de l'humanité. Ce sont des gens comme vous qui ont précipité l'islam dans le gouffre et qui ont réduit l'homme à ce qu'il est aujourd'hui !

Mêmes droits d'avoir une activité sociale ou professionnelle ;

Il est or de question que la femme exerce une activité autre que celle qui lui est inhérente, à savoir, s'occuper du foyer conjugal. Je n'exclu pas qu'elle puisse avoir une activité à l'extérieur de son domicile, cependant, cette activité doit être rigoureusement encadrée. Mais en aucun cas la femme ne peut prétendre sortir de chez elle comme le ferait un homme.

Ces idées sont féministes et libérales. Vous véhiculez des idées très pernicieuses !

VOUS DITES DANS VOTRE LIVRE A LA PAGE 15 JE CITE :

Certes, la polygamie n'a pas été interdite par l'islam, mais cette pratique n'a pas non plus été encouragée, tant s'en faut.

◆ REPONSE :

Si la polygamie n'est pas encouragée dans les textes, ce qui reste à prouver, elle l'est en tout cas dans la pratique ! Puisque nous avons pour exemple celui du Prophète lequel, tout le monde le sait, fut polygame, ainsi que la plupart des ses Compagnons !

Alors, pourquoi devrions nous penser subitement, que la polygamie est déconseillée !

Pour séduire les musulmanes de France !

VOUS DITES DANS VOTRE LIVRE A LA PAGE 17 JE CITE :

- **observer une parfaite égalité entre les épouses, tant au plan matériel qu'affectif, et leur consacrer autant de temps.**

◆ **REPONSE :**

Cette condition contredit totalement le Coran !

Vous dites que l'homme doit : « **observer une parfaite égalité entre les épouses, tant au plan matériel qu'affectif, et leur consacrer autant de temps** ». Alors que Allah dit :

« *Vous ne pourrez jamais être équitable entre vos femmes, même si vous en êtes soucieux. Ne vous penchez pas tout à fait vers l'une d'elles, au point de laisser l'autre comme en suspens. Mais si vous vous réconciliez et vous êtes pieux... donc Allah est, certes, Pardonneur et Miséricordieux.* »
(Sourate 4 verset 129).

Mais selon vous, il faut observer une **parfaite égalité** entre les épouses ! Sans quoi, je suppose, c'est le divorce !

Vous êtes plus exigeante que le Créateur lui-même !

En réalité, vous êtes tellement contre la polygamie, que vous tentez de trouver toutes sortes de prétextes soit disant théologiques qui vous conduisent, il faut le dire, à être ridicule !

VOUS DITES DANS VOTRE LIVRE A LA PAGE 17 JE CITE :

On le voit, l'islam exige les mêmes attentions de la part du mari à l'égard de toutes ses épouses s'il est polygame ! Mais Dieu l'avertit : c'est impossible !

◆ **REPONSE :**

Si je comprends bien votre raisonnement, Dieu autorise l'homme à être polygame mais Il lui impose des conditions telles qu'il ne peut être polygame ! Pourrais-je avoir le nom de ce nouveau jeu que l'on pourra appeler « **faites mais ne faites pas** ! »

Ce que vous dites n'a aucun sens !

Le premier homme à se soucier de la justice était bien le Prophète, or il fut polygame, puis ses compagnons. Dire alors qu'être polygame, implique à être injuste puisque non respectueux des lois régissant la polygamie, c'est accuser le Prophète, ses compagnons, ainsi que tous les polygames, d'avoir été ou d'être injustes ! Vous avez une bien étrange compréhension des textes !

Aucun d'eux n'a compris le verset comme vous l'avez compris, c'est-à-dire : **c'est autorisé mais interdit puisque impossible !**

Voilà ce que dit Allah : « *Vous ne pourrez jamais être équitable entre vos femmes, même si vous en êtes soucieux. Ne vous penchez pas tout à fait vers l'une d'elles, au point de laisser l'autre comme en suspens.* » (Sourate 4 verset 129).

Allah nous fait bien comprendre qu'il n'est pas possible d'être parfaitement équitable, mais nous demande, non pas, de renoncer à la polygamie au nom de cette impossibilité, mais uniquement de faire des efforts ! « *Ne vous penchez pas tout à fait vers l'une d'elles, au point de laisser l'autre comme en suspens* ».

Non pas renoncement, mais effort, effort, effort !

VOUS DITES DANS VOTRE LIVRE A LA PAGE 64 JE CITE :

On nous rapporte que 'Ali, fils d'Abû Tâlib, recueilli par le Prophète lors d'une période de famine et élevé par lui, et qui avait environ sept ans, entra à cet instant.

◆ REPONSE :

Vous dites que : « *Ali, fils d'Abû Tâlib, recueilli par le Prophète lors d'une période de famine* ».

Je pensais plutôt que :

Mohamed dit à Abbas : « Tu vois quel embarras se trouve ton frère Abou Tâlib avec sa nombreuse famille et la difficulté de l'entretenir. Dieu nous a donné l'aisance ; allons, prenons chacun un de ses fils » (9)

Alors, l'histoire de la famine, je ne sais pas où vous l'avez trouvé !

(9) Rapporté par Tabari, *la chronique de Tabari*, Editions d'Art les Heures Claires

VOUS DITES DANS VOTRE LIVRE A LA PAGE 72 JE CITE :

'Âïsha nous rapporte encore que : « Lorsque Sawda eut atteint un certain âge, elle m'a cédé sa nuit avec l'Envoyé de Dieu. » (Muslim)

L'envoyé de Dieu assignait à chacune de ses Epouses une journée avec la nuit correspondante. Sawda avait fait don de son jour à 'Âïsha pour se rendre agréable au Prophète.

◆ REPONSE :

Cela est inexact. Saouda ne céda par son tour à Aïcha « *pour se rendre agréable au Prophète.* ». Écoutons plutôt l'historien Tabari :

Le lendemain matin, Abdellah, fils de Ka'b, amena les prisonniers. Il demanda chez laquelle de ses femmes le Prophète était descendu. On lui dit que c'était chez Saouda ; car on ne savait pas qu'il était allé ensuite chez Aïcha. En conséquence, Abdallah conduisit les prisonniers à la maison de Saouda. Quand celle-ci vit des chefs quoraïschites, comme Abbas, fils d'Abdou'l-Moultalib, comme Aqil, fils d'Abou Talib, Sohail, fils d'Amrou et comme Amrou, fils d'Abou-Sofyan, ayant les mains liées, elle eut une si grande surprise et en fut si affligée, qu'elle oublia son propre malheur et sa douleur ; elle dit à Sohail, fils d'Amrou : « C'est ainsi, ô gamins, que vous avez tendu vos mains ignominieusement, pour être faits prisonniers ? Pourquoi n'avez-vous pas combattu pour être tué en combattant, comme mon père et ses frères ? ». Le Prophète fut averti qu'on avait conduit les prisonniers dans la maison de Saouda, parce qu'on l'avait cru chez elle. Il se rendit chez elle et en entrant par la porte, il la trouva causant avec Sohail. Il entendit ses paroles et en fut très irrité, il lui dit : « O Saouda, tu excites les infidèles contre Dieu et Son Prophète ! ». Dans sa colère il n'entra pas dans la maison et ne s'assit pas, il la répudia sur le champs et alla chez Aïcha où l'on conduisit aussi les prisonniers. Saouda était une femme déjà avancée en âge, elle savait que le Prophète avait pour Aïcha plus d'amour que pour les autres femmes. Elle se tint tranquille jusqu'à ce qu'il se rendu chez Aïcha, alors elle s'y rendit aussi, lui parla en personne et lui demanda pardon des paroles qu'elle avait dites. Le Prophète lui pardonna, ensuite elle lui dit : « O apôtre de Dieu, je suis une femme vieille et en te priant de me reprendre pour femme ce qui me fait agir ainsi n'est pas le désir d'obtenir ce que doivent chercher dans un autre mari les autres femmes, mais ce que je désire c'est être comprise parmi tes femmes lorsqu'elles seront appelées de leur tombe au paradis, reprends moi et les nuits que tu devrais passer avec moi, passe les avec Aïcha ». Aïcha pria également le Prophète, qui enfin reprit Saouda comme épouse. (125)

Le Prophète ayant répudié Saouda à la suite de ses propos pour le moins déplacés, cette dernière souhaitait que le Prophète l'a reprenne. Pour cela elle lui dit : « *O apôtre de Dieu, je suis une femme vieille et en te priant de me reprendre pour femme ce qui me fait agir ainsi n'est pas le désir d'obtenir ce que doivent chercher dans un autre mari les autres femmes, mais ce que je désire c'est être comprise parmi tes femmes lorsqu'elles seront appelées de leur tombe au paradis, reprends moi et les nuits que tu devrais passer avec moi, passe les avec Aïcha* ». Marché que le Prophète a fini par accepter. On conclut de quoi, Saouda céda son tour, non pas comme vous le dites « *pour se rendre agréable au Prophète* », mais pour que le Prophète l'a reprenne uniquement afin qu'elle soit comptée parmi ses épouses le jour du jugement dernier.

Elle souhaitait par cette union, « *être comprise parmi ses femmes lorsqu'elles seront appelées de leur tombe au paradis* ».

VOUS DITES DANS VOTRE LIVRE A LA PAGE 72 JE CITE :

Le Prophète avait permis aux femmes de sortir, en disant à Sawda : « Il vous est permis de sortir de vos maisons pour votre besogne. » (Tasfîr Ibn Kathîr)

◆ REPONSE :

Holà, holà ! Doucement ma sœur ! Vous allez nous faire sortir toutes nos sœurs de leurs maisons !

Le hadith que vous venez de citer comporte une très grave erreur ! Puisqu'il ne s'agit, en réalité, non pas de **besogne** mais de **besoin** ! Ce qui n'a absolument rien à voir ! Voilà le texte tel que Boukhari nous le rapporte « *D'après Aïcha le Prophète a dit : « Femmes, il vous est permis de sortir pour vos besoins » par ces derniers mots, dit Hichâm, il faut entendre les besoins naturel* » (Boukhari tome 1 page 70).

Il y a je crois, une forte différence entre « il vous est permis de sortir pour vos besognes » et « il vous est permis de sortir pour vos besoins naturels »!

Le mot besogne vous permet, à vous femmes, de faire le tour du monde, l'autre de faire tout au plus quelques mètres !

Si je puis me permettre ma sœur, vous devriez faire très attention à ce que vous écrivez !

VOUS DITES DANS VOTRE LIVRE A LA PAGE 76-77 JE CITE :

Elle avait environ sept ans lors de la demande en mariage du Prophète, mais elle n'entra dans sa maison que lorsqu'elle eut autour de dix ans. Bien des esprits ont semblé choqués par la jeunesse de la jeune fille, mais il faut rappeler qu'à cette époque et dans cette région du monde en particulier, les filles étaient très avancées dans leur développement physique et jouissaient également d'une grande maturité malgré leur jeunesse.

Il faut donc bien se garder de porter un jugement sur l'âge de 'Ā'isha lors de son mariage. D'ailleurs, au sein de notre société dite « moderne », nous voyons de très jeunes filles devenir mères, ce qui semble ne pas choquer outre mesure.

◆ REPONSE :

Ainsi, selon vous : « Les filles étaient très avancées dans leur développement physique et jouissaient également d'une grande maturité malgré leur jeunesse ».

D'après `Ā'isha , le Messager de Dieu revint de l'expédition de Tabûk - ou de Hunayn -. Un rideau protégeait le réduit (3) de `Ā'isha. Le vent souffla et le souleva, découvrant les poupées de `Ā'isha. Le Messager de Dieu dit : « Qu'est-ce que cela, ô `Ā'isha ? » Elle répondit: « Mes filles. » Il vit entre elles un cheval ayant deux ailes raccommodées. Il interrogea : « Que vois-je entre elles? » Elle répondit: « Un cheval. » Il demanda: « Que porte-t-il sur lui ? » Elle répondit: « Deux ailes.» Il dit : « Un cheval ayant deux ailes ? » Elle dit: « N'as-tu pas entendu que Salomon avait des chevaux ailés ? » `Ā'isha dit : « Il sourit alors largement au point que je vis ses molaires¹. »

En ce qui me concerne, j'ai du mal à harmoniser, « grande maturité », et le fait de jouer avec des jouets ! Pas vous !

¹ [Rapporté par Abû Dâwûd]

VOUS DITES DANS VOTRE LIVRE A LA PAGE 78 JE CITE :

On nous rapporte qu'un Compagnon posa la question au Prophète :

- « **Qui aimez-vous le plus ?** »
- « **'Āisha, répondit-il.** »
- « **Pour les hommes, précia-t-il.** »
- « **Le père de 'Āisha !** »
- « **Et après lui ?** »
- « **'Umar ibn Al-Khattâb.** » Puis, il énuméra d'autres personnes. (Bukhârî)

◆ REPONSE :

Je n'arrive pas très bien à suivre...ici vous dites telle chose, et à la page 105 de ce même livre vous dites :

Malgré cet incident, elle aimait et respectait beaucoup 'Ali. Un jour qu'on lui posait la question :

- « **Qui l'Envoyé de Dieu aimait-il le mieux ?** »
- « **Fâtima, répondit-elle.** »
- « **Et parmi les hommes ?** »
- « **'Ali, qui était le premier pour la prière et pour le jeûne !** »

Vous ne trouvez pas qu'il y a une contradiction ! Il faut croire que ça ne vous dérange pas de citer deux textes complètement contradictoires ! Comment le lecteur doit faire pour s'y retrouver ? Quelle version doit-il croire ? Mystère et boule de gomme ! Autant aller regarder un dessin animé !

VOUS DITES DANS VOTRE LIVRE A LA PAGE 88 JE CITE :

De son côté, le Prophète n'avait pas le moindre doute quant à l'innocence de sa jeune épouse et de Safwân mais il ne pouvait l'innocenter uniquement parce que sa conviction était faite.

◆ REPONSE :

Ce que vous dites est complètement faux ! Écoutons l'histoire.

Le lendemain matin, comme la révélation tardait à venir, l'Envoyé de Dieu convoqua 'Ali ben Abou Tâlib et Osâma ben Zeïd et leur demanda conseil pour savoir s'il devait se séparer de sa femme. Osâma, sachant combien au fond le Prophète avait d'affection pour ses femmes, le conseilla en lui disant : « Ô Envoyé de Dieu, tes femmes, par Dieu, nous n'en savons que du bien. » Quant à 'Ali, il répondit ainsi : « Ô Envoyé de Dieu, Dieu ne veut pas te faire de peine ; il y a beaucoup de femmes autre qu'elles. Interroge la suivante, elle te dira la vérité⁹ »

Si donc comme vous le dites : «**De son côté, le Prophète n'avait pas le moindre doute quant à l'innocence de sa jeune épouse et de Safwân mais il ne pouvait l'innocenter uniquement parce que sa conviction était faite.**», cela veut dire que le Prophète convoqua Ali et Osama ben Zaid uniquement pour passer le temps !!! Puisque selon vous il était convaincu de l'innocence de sa femme, alors pourquoi les convoqua t-il !!! Je poursuis.

Le Prophète se leva et se rendit auprès d'Âïsha ; il la fit asseoir ainsi que sa mère et son père Abou-Bekr et dit : **Tu sais, ô 'Âïsha, ce que l'on dit de toi : c'est devenu un bruit public, et j'en éprouve un grand chagrin. Dans ce monde, il n'y a personne qui soit complètement innocent et sans péché. Si tu as commis quelque faute, ainsi qu'on le dit, montre du repentir et demandes-en pardon à Dieu.** 'Âïsha, fondant en larmes, mit sa tête sur ses genoux et pleura. Abou-Bekr lui dit : Ma fille, il ne sert à rien de pleurer ; le Prophète te parle, réponds. 'Âïsha leva la tête et dit : Qu'ai-je à répondre ? Je n'ai point à me repentir, ni à demander pardon à Dieu ni à personne ; je suis innocente. Mais j'aurai beau vous parler, vous ne me croirez pas. Je dirais comme disait le père de Joseph aux frères de celui-ci : « La patience est ce qui vaut le mieux. Que Dieu me soit en aide ! » ect. (Sur. XII, verset 18.) Il n'y a que Dieu qui puisse manifester la vérité. Quand même tous les hommes de la terre parleraient, tu ne les croirais pas, à moins que Dieu ne te fasse connaître mon innocence. Mais je n'ai pas assez d'importance, pour qu'il y ait une révélation à cause de moi. Peut-être t'instruira-t-il par la bouche de Gabriel ou par un songe. Je l'espère ainsi. Le Prophète attendit que Gabriel vînt lui apporter une révélation ; et lorsqu'il éprouva le malaise qui précédait toujours ses visions et que l'on en vit sur lui les signes, le père et la mère d'Âïsha pâlirent et tremblèrent : ils craignaient de voir manifester le déshonneur d'Âïsha. Mais celle-ci était rassurée, persuadée que Dieu ne révélerait, au Prophète que la vérité. Alors Dieu révéla, au sujet de l'innocence d'Âïsha, dix-sept versets, dont voici le premier : « Quant à la calomnie répandue par un certain nombre d'entre vous, ne la considérez pas comme un mal, mais comme un bien, » etc. (Sur. XXIV, vers. 11 et suiv.) Dans ces versets, Dieu justifia 'Âïsha et déclara son innocence. Le Prophète fut très content, et dit à 'Âïsha en souriant : Réjouis-toi, Dieu vient de me révéler ton innocence. 'Âïsha fut heureuse, et, forte de son innocence, en songeant au chagrin que le Prophète lui avait fait éprouver, elle dit : C'est grâce à Dieu, et non grâce à toi. Je ne croyais pas, ajouta-t-elle, avoir assez d'importance aux yeux de Dieu, pour qu'il fit descendre, afin de me justifier, une révélation que les scribes écriront dans les copies du livre sacré, et que les lecteurs réciteront dans les chaires, de sorte que mon nom et ma mémoire dureront jusqu'au jour de la résurrection. Ensuite elle se prosterna et rendit grâce à Dieu. En se relevant, elle dit au Prophète : **Je rends grâce à Dieu, non à toi : car tout le mal qui m'a été imputé, tu l'as pensé.** Abou-Bekr se précipita sur elle, lui mit la main sur la bouche et lui dit : Que la langue te soit arrachée ! Sais-tu ce que tu dis au Prophète de Dieu ? Le Prophète dit : Non, laisse-la parler ; elle a éprouvé un grand chagrin, car elle a été injustement accusée. »¹⁰

Mais selon vous : «**De son côté, le Prophète n'avait pas le moindre doute quant à l'innocence de sa jeune épouse et de Safwân mais il ne pouvait l'innocenter uniquement parce que sa conviction était faite.** »

⁹ [Extrait de « Les Traditions Islamiques -Tome 2» (El Bokhâri) ; Titre LII : «Des témoignages» ; Chapitre XV : «De la justification des femmes les unes par les autres»; hadith n°1; (page 219)]

¹⁰ [Extrait de «Les Chroniques de Tabari -Tome 3» (Abou Djafar Mo'hammed ben Djarir ben Yezid, éditions d'Art les heures claires) ; Troisième Partie ; Chapitre XXII: «'Âïsha victime d'une calomnie»; (page 81-82)]

VOUS DITES DANS VOTRE LIVRE A LA PAGE 101 JE CITE :

‘Âïsha a rapporté : « Il mourut le jour même où c’était mon tour de le recevoir dans mon appartement. Dieu recueillit son âme tandis que sa tête reposait entre ma gorge et ma poitrine et ma salive fut mélangée à la sienne. » (Bukhârî)

◆ REPONSE :

Comme je n’ai cessé de le dire et de le redire, sur cette question comme sur tant d’autres, il existe différentes versions. On ne peut donc, si l’on désire rester intègre, choisir une version, tout en éludant les autres, sans avoir au préalable mené une étude qui nous conduira à un choix judicieux, et non par ignorance, facilité, ou esprit sectaire. A présent, voici donc les versions contredisant celle dont vous faites état, lesquelles sont rapportées par des pionniers du hadith (Sentence prophétique) et d’une manière générale de l’histoire.

Le Prophète a dit, au cours de sa maladie : « *Faites venir mon frère* », *je me suis approché. Il dit : « Approche-toi de moi »*, « *Je me suis approché il s’appuya sur moi et pendant qu’il était dans cette position en train de me parler, sa salive m’atteignit il s’affaissa et mourut* » (145). Ainsi que, « *Le Prophète est mort et sa tête était posée sur le giron d’Ali* » (146). Mais encore « *Le Prophète est mort sur le giron d’Ali est c’est lui qui l’a lavé avec Fadal... etc. etc.* » (147). Ali dit lui-même « *Quand l’Envoyé de Dieu mourut, sa tête appuyée sur ma poitrine, le souffle de son âme coula dans ma main et je l’ai fait passer sur mon visage. Je me suis chargé de laver son corps avec l’aide des anges. Toute la maison jusqu’aux derniers recours s’emplit de bruits. Une cohorte d’anges descendait et d’autre remontait. Mon ouïe ne laissait pas échapper la compréhension de ceux qui priaient sur lui, jusqu’au moment où nous l’avons mis dans la tombe. Après tout cela, qui à plus de droit que moi sur lui, vivant ou mort, ouvrez donc les yeux.* » (148).

De mémoire, Hamed ibn Hanbal, rapporte aussi une version faisant état de la mort du Prophète sur les genoux d’Ali.

Rappelons que le livre intitulé Tabakat el Kobra d’Ibn Saad a autant d’autorité que ceux de, Thirmizi, Abou Daoud, Hamed ibn Hanbal et tant d’autres. Par conséquent, si l’on désire rester intègre, nous sommes contraints de prendre les récits ci-dessus cités en considération.

Contrairement à vous, qui ne présentez qu’une seule version !

(145) Tabakat el Kobra (les grands classe). Ibn Saad, Editions Dar el Kiteb el Relmiya.

(146) Tabakat el Kobra (les grands classe). Ibn Saad, Editions Dar el Kiteb el Relmiya.

(147) Tabakat el Kobra (les grands classe). Ibn Saad, Editions Dar el Kiteb el Relmiya.

(148) Naj el Balhara - (La voix de l’éloquence) - l’Imam Ali

VOUS DITES DANS VOTRE LIVRE A LA PAGE 103 JE CITE :

Malgré cela, ‘Uthmân fut assassiné tandis que ‘Âïsha et quelques-unes des Mères des Croyants se trouvaient à la Mecque pour le pèlerinage, assassinat qui fut perpétré par des hypocrites qui voulaient affaiblir la situation des musulmans.

◆ REPONSE :

Une défense, je le crains, bien trop fragile à mon sens ! Dire que les insurgés étaient des hypocrites, n'est pas très correcte de votre part ! Il faut savoir que l'hypocrisie se décèle au « cas par cas », et ce n'est pas parce que l'on est dans un groupe de personnes dont certains d'entre eux agissent mal ou hypocritement, que l'on doit considéré que tous les membres du groupe sont des hypocrites ! Et c'est pourtant exactement ce que vous faites, puisque vous avez qualifiés un nombre important de musulmans d'hypocrites sans que vous en connaissiez aucun d'eux, ni leurs motivations, ni leur rôles !

L'hypocrisie est comme la foi, elle a différent degré.

Vous qualifiés d'hypocrites les insurgés, lesquels selon vous : « **voulaient affaiblir la situation des musulmans** », ce qui me semble inexacte. Il faut savoir que les insurgés avaient de bonne raison de manifester leur mécontentement, leur révolte fut selon moi, compréhensible, on ne peut donc dire que les insurgés ne cherchaient qu'un prétexte pour affaiblir la situation des musulmans. Là où je ne suis pas d'accord, est que nul n'a le droit d'être tué, ou condamné, sans jugement, or ce fut le cas d'Othmân.

De plus, le comportement de certains des insurgés me choque et me laisse songeur, comment des musulmans ont-ils pu agir ainsi !

La mort d'Othmân est selon moi, injuste et illégale.

Mais on ne peut faire porter aux seuls insurgés la responsabilité du crime et de dire « ce n'était que des hypocrites ».

J'invite le lecteur s'il souhaite en savoir plus, à lire les livres d'histoire.

VOUS DITES DANS VOTRE LIVRE A LA PAGE 104 JE CITE :

'Āisha et les Compagnons se rendirent compte tardivement qu'ils étaient tous victimes d'un complot. Elle fit placer son chameau entre les combattants et s'adressa à eux, depuis son palanquin, les appelant à cesser de se battre. Elle alla jusqu'à désigner publiquement les assassins de 'Uthman. Une mêlée s'ensuivit autour de son chameau, provoquée par deux des hypocrites coupables de cet assassinat qui s'étaient introduits au sein même des deux groupes, et afin de la protéger, 'Ali n'eut qu'une solution, abattre l'animal pour la récupérer dans son palanquin et la conduire en lieu sûr à Bassora. Cet événement, qui eut lieu en l'an 36 de l'Hégire, est connu sous le nom de Bataille du Chameau.

◆ REPONSE :

La bataille du Chameau est le premier conflit fratricide de l'histoire de l'Islam.

Bataille qui opposa, d'un côté, les troupes d'Aïcha (que Dieu soit satisfait d'elle), épouse et veuve du Prophète, de l'autre, les troupes d'Ali, que Dieu soit satisfait de lui.

Bataille dans laquelle un grand nombre de musulmans et parmi eux des compagnons très proches du Prophète, ont trouvé la mort.

Comment des musulmans ont-ils pu ainsi s'entre-tuer ?

Bien évidemment, je n'ai pas l'intention de développer le sujet ici, néanmoins, j'aimerais faire quelques remarques. Vous dites : « **'Āisha et les Compagnons se rendirent compte tardivement qu'ils étaient tous victimes d'un complot** ». Propos qui corroborent la position dite Sunnite. Permettez moi de ne pas être d'accord avec vous, et avec celles et ceux qui pensent comme vous.

Tout d'abord, à la lecture de vos livres on peut vite se rendre compte, que vos écrits ne sont pas fiables et pas très sérieux en matière théologique ! En conséquence de quoi, cela ne me porte, et c'est le moins que je puisse dire, à vous faire confiance !

De plus, et pour revenir sur la question de la bataille dite du Chameau, votre position n'est pas cohérente et me semble non seulement être dénuée de tout fondement, mais bien plus, anhistorique !

Je m'explique très brièvement.

Ainsi, selon vous : « **'Āisha et les Compagnons se rendirent compte tardivement qu'ils étaient tous victimes d'un complot** ».

Victimes, victimes...un peu trop facile comme défense !

La situation selon moi, se présente comme ce qui suit : Aïcha apprend la mort, ou plus exactement l'ignoble assassinat d'Otman, elle se rend dans la ville de Bassra accompagnée Thalât et Zobeïr afin d'inciter les musulmans à s'armer et à se soulever pour venger Otman. La suite on la connaît. Événement grave que certains « savants » ont qualifié de simple : « différent entre les compagnons du Prophète ».

Plusieurs questions se posent :

- Pourquoi Aïcha s'est-elle immiscée dans des affaires exclusivement réservées aux hommes ?
- Pourquoi Aïcha n'a-t-elle pas respectée la mémoire du Prophète en restant chez elle comme Allah le dit : « *Restez dans vos foyers; et ne vous exhibez pas à la manière des femmes avant l'Islam (Jahiliyah).* » (sourate 33 verset 33)
- Pourquoi Aïcha a-t-elle combattu Ali bien que connaissant parfaitement le rang de ce dernier ?

– Pourquoi Aïcha a-t-elle persistée dans sa démarche alors qu'elle savait qu'elle avait tort ? puisque l'on apprend ce qui suit :

Quand ils entrèrent dans le village, les chiens aboyèrent contre le chameau d' 'Āišcha, qui demanda au guide le nom du village. Ayant appris qu'il se nommait 'Hauab, elle appela Tal'ha et Zobaïr et leur dit : Je me souviens que le Prophète a dit : Une de mes femmes passera un jour à 'Hauab, et les chiens aboieront contre elle ; elle se trouvera impliquée dans une affaire criminelle et sera rebelle contre Dieu. C'est à moi que s'appliquent à présent ces paroles. Tal'ha et Zobaïr dirent : Ce village n'est pas 'Hauab ; le guide se trompe. Ils allèrent chercher les habitants et les déterminèrent à confirmer leur mensonge. 'Āišcha dit ensuite : Je veux retourner. Les femmes sont mieux dans leurs maisons, et ne doivent pas s'occuper de la guerre. 'Abdallah, fils de Zobaïr, était chargé de partir en éclaireur, quand l'armée se mettait en marche. Tal'ha et Zobaïr convinrent avec lui d'une ruse. Au moment où l'on battait le tambour, il devait accourir vers l'armée et annoncer l'arrivée d'Alî. 'Abdallah fit ainsi, et 'Āišcha, par peur, n'osa plus reculer. En effet, au moment où 'Āišcha avait quitté la Mecque pour accompagner Tal'ha et Zobaïr, Oumm-Salima, autre femme du Prophète, avait fait proposer à 'Alî de l'accompagner, et 'Alî lui avait répondu : Que Dieu te récompense ! Reste à la maison et prie Dieu pour qu'il livre 'Āišcha entre mes mains. 'Āišcha avait eu connaissance de ce propos, et c'est pour cette raison qu'elle avait peur d'Alî. Elle fit hâter le départ de l'armée et n'osa plus dire qu'elle voulait s'en retourner. Elle demanda le guide, mais Tal'ha lui dit : Il est parti, parce qu'il était honteux de s'être trompé sur le nom de ce village.

Le guide les quitta et vint sur la route dans laquelle s'était engagé 'Alî. Celui-ci cherchait à connaître dans quelle direction se trouvaient ses adversaires. Apercevant le guide, il l'appela et lui demanda d'où il venait. – Du côté de Baçça, répondit le guide. – As-tu rencontré le lézard (*schoqaïr*) avec sa séquelle ? 'Alî désignait par cette expression 'Āišcha ; car le Prophète l'avait souvent appelée ainsi, en disant ; Malheur à toi, lézard !

[Extrait de «Les Chroniques de Tabari -Tome 3» (Abou Djafar Mo'hammed ben Djarir ben Yezid, Quatrième Partie ; Chapitre XCIV: «Tal'ha, Zobaïr et 'Āišcha se rendent à Baçça» ; (page 634-635)]

Il est inexact de dire que : « **'Āišha et les Compagnons se rendirent compte tardivement qu'ils étaient tous victimes d'un complot** ». Ces derniers non jamais été victimes de quelques complots que se soit, mais je n'exclue pas que la situation leurs a échapper. De ce fait, partant d'une intention, je ne dirai pas bonne, puisque j'ai du mal à croire que l'on puisse combattre Ali et se cacher derrière la bonne intention, mais dirai plutôt une intention non criminel, ils se retrouvèrent la où l'on sait et finirent la où l'on sait aussi !

La seule victime dans cette affaire, est selon moi, Ali.

VOUS DITES DANS VOTRE LIVRE A LA PAGE 153 JE CITE :

Le lendemain, le Prophète entra pacifiquement à la Mecque avec tous ceux qui s'étaient joints à lui, sans la moindre effusion de sang.

◆ REPONSE :

Mais pourquoi veut t-on à tout prix, que nul n'ai été tué lors de la prise de la Mecque ! Pourquoi veut-on à tout prix nous faire croire, que lors de la prise de la Mecque, il n'y a pas eu de mort ! Pourtant, à la lecture des livres d'histoire, tous les livres d'histoire, il est explicitement mentionné ce qui suit :

Anas ben Malek a rapporté :

«L'année de la conquête, le Prophète entra à la Mecque coiffé d'un casque. Quand il l'enleva, un homme surgit et lui dit : «Ibn Khatal s'est accroché à la housse de la Ka'ba. Le Prophète dit alors à ses compagnons: «Tuez-le²».

«Ainsi que deux chanteuses qui furent impitoyablement mises à mort, leur tort était d'avoir, lorsqu'il était à la Mecque, criblé le Prophète de leurs épigrammes malignes... ».

«Il fit proclamer que tous ceux qui entreraient dans la maison d'Abou-Sofyan ou dans le temple seraient épargnés, de même que ceux qui se tiendraient enfermés dans leurs propres maisons. Il avait aussi donné l'ordre à Zobeir et à Khalid de ne tuer personne à moins qu'ils ne fussent attaqués, il exceptait seulement six hommes et quatre femmes qu'ils devaient massacrer, n'importe où, où ils les trouveraient, quand bien même ils seraient réfugiés dans le temple ou attachés au seuil de la Ka'ba».

«Abdallah ibn Abou Sa'rh, frère de lait d'Othman fils d'Affân, était l'un des hommes désignés. Il avait été secrétaire du Prophète à Médine et avait écrit les révélations ; puis il était retourné à la Mecque et avait renié la foi Musulmane».

«Le second que le Prophète avait condamné à mort était Abdallah, fils de Khatal, de la famille des Taïm ibn Ghalib. C'était un poète, qui était venu à Médine et avait embrassé l'Islam. Le Prophète lui avait donné la fonction de receveur de dîmes et l'avait envoyé à ce titre dans une tribu arabe. Là il avait tué un Musulman, apostasié et était retourné à la Mecque, où il faisait des satires contre le Prophète. Il avait deux esclaves musiciennes qui chantaient des satires au son d'instruments à cordes et au son du luth, à la mode d'Abyssinie, devant les Mecquois qui s'en amusaient».

«Le troisième était Howaïrith, fils de Noqaïds, fils de Wahb, descendant de Qoçayy, qui avait outragé le Prophète après la mort d'Abou Talib, en lui lançant des pierres et en lui jetant de la boue sur la tête».

«Le quatrième était Miqyas, fils de Cobâba. Le frère de Miqyas, Hischâm qui était musulman, avait pris part à l'expédition contre les Beni Moçtaliq et un Ançar l'avait tué par erreur, le prenant pour un infidèle. Miqyas était venu de la Mecque, avait embrassé l'Islam et avait réclamé du Prophète le meurtrier de son frère pour le mettre à mort. Le Prophète lui a répondu qu'il n'y avait pas lieu d'exercer la loi du talion, puisque son frère avait été tué par erreur, mais qu'on devait payer l'amende et que cette amende avait été payée par tous les Musulmans. Après avoir reçu du Prophète le prix du sang, Miqyas avait tué le meurtrier de son frère, apostasié et était revenu à la Mecque».

«Le cinquième était Ikrima, fils d'Abou Djahll, qui avait pris part à toutes les actions de son père».

«Le sixième était Cafwan, fils d'Omayya, qui de concert avec Abou Sofyan, avait rassemblé les troupes alliées pour la guerre du Fossé».

«Les quatre femmes dont le Prophète avait ordonné la mort étaient: Hind, épouse d'Abou Sofyan et mère de Mo'awiya, qui à la bataille d'Ohod avait arraché du corps de Hamza le foie et l'avait déchiré de ses dents ; Sâra, affranchie des Beni Abdoul Mottalib, qui avait caché dans ses cheveux la lettre de Hateb, fils d'Abou Balta'a pour prévenir les Mecquois de l'arrivée du Prophète ; enfin les deux esclaves d'Abdallah, fils de Khatal qui chantaient devant les hommes des satires contre le Prophète et dont l'une

² Rapporté par le Sahih de Mouslim n°659.

s'appelait Qarîba et l'autre Fartaná. Sauf ces six hommes et ces quatre femmes, le Prophète avait défendu de tuer quiconque³».

A travers ces faits historiques, on ne peut que constater qu'il eut un certain nombre de tués lors de la prise de la Mecque !

Mais on s'obstine à nous dire que la prise de la Mecque s'est déroulée sans aucune effusion de sang, et que tous les habitants de la Mecque furent amnistiés !

Ce qui est un mensonge évident !

³ L'histoire par Tabari éditions Sindbad.

VOUS DITES DANS VOTRE LIVRE A LA PAGE 154 JE CITE :

Pour ce qui concerne son père, Abû Sufiyân, il semble qu'il n'ait pas voulu déclarer son adhésion à l'islam dans un moment où il se trouvait en état d'infériorité, pour ne pas donner l'impression qu'il le faisait sous la pression des événements.

Il vint donc rejoindre le Prophète quelques temps après que celui-ci eût regagné Médine et proclamé la *shahâda*. Il devait ensuite devenir un des plus grands bienfaiteurs de l'islam à son tour !

◆ REPONSE :

« Abou Sofyan, fils de Harb dit à Ali : pourquoi abandonnes-tu le pouvoir à Abou Bakr, qui est de la famille des Beni-Temim, la plus insignifiante d'entre les Qoraïches ? Quant à moi, je n'y consens pas. Je vais faire venir de la Mecque une armée si nombreuse que les gens en seront épouvantés. Je ne veux pas que le commandement soit à d'autres qu'aux Beni-Omayya. Ali répliqua : Il y a longtemps que tu es l'ennemi de l'islam ; on n'a jamais vu en toi que du mal » (Tabari tome 3 page 221).

Il faut reconnaître, qu'essayer d'engendrer la sédition, et une bien drôle de façon de répandre la charité dans la communauté ! Mais Dieu merci, Ali n'étant pas dupe, il ne tomba pas dans le piège, et envoya balader ce trublion ! Abou Sofyan est considéré comme un affranchi, puisqu'il ne se convertit, que lors de la prise de la Mecque, et sous la menace de l'épée. Il n'avait plus le choix, quelle solution lui restait-il ? La conversion ou la mort ! Se convertir était donc le choix le plus « sage », surtout avec le lourd passé d'ennemi de l'islam qu'il traînait derrière lui ! D'ailleurs, je m'étonne que son nom, comme celui de sa femme, Hind, ne figurait pas sur la « liste noir » du Prophète, des personnes qu'il fallait exécuter coûte que coûte !

Abou Sofyan n'a jamais été un bienfaiteur pas plus que sa femme Hind la sauvage, et ses deux démons de fils, Mourawiya lequel a commis nombres de crime à l'encontre de l'Islam et des musulmans dont entre autre l'incitation, l'obligation d'insulter Ali. Alors que le Prophète a dit : « *Celui qui insulte Ali m'insulte* » (Hamed ibn Hanbal). Et l'autre pervers criminel, Yazid le maudit ! Une famille de criminels et d'idolâtres convaincus, qui ont toujours détesté et combattu la famille du Prophète en les massacrant jusqu'au dernier.

Abou Sofyan un grand bienfaiteur ! Un bienfaiteur tout court cela était déjà dur à croire, alors, pour reprendre vos propos : *l'un des plus grand bienfaiteur* ! Mais dans la mesure où vous considérez, que, Tarik Ramadan est un savant et que les éditions *Tawhid* sont une maison d'édition islamique, que vous menez le combat pour l'intégration, et tenez des propos que je considère, pour le moins, choquants au regard de l'islam, je comprend alors que votre vision des choses soit très particulière !

Ce qui expliquera alors, peut être, pourquoi que vous considérez Abou Sofyan comme l'abbé Pierre ou mère Teresa !

Avec une telle vision des choses, on comprend en partie, pourquoi nous en sommes là !